



*U.N.S.A-Développement Durable /
S.A.F.A.C.T.T*

*Syndicat Autonome des Fonctionnaires
et Agents chargés du Contrôle des
Transports Terrestres*

Compte rendu de la CAP Promotions des 17 et 18 septembre 2014

La Commission Administrative Paritaire est présidée par Brigitte THORIN. Elle a pour objet l'étude des promotions aux grades de classe supérieure et classe exceptionnelle au titre de l'année 2014. Avant l'ouverture de la CAP, les organisations syndicales ont demandées une suspension de séance afin d'évoquer les modifications apportées au cours de l'été concernant les « carrières longues ». devant l'inéquité de cette décision unilatérale prise par la DRH, nous avons demandé à être reçu par M. MAZAURIC. Ce dernier étant indisponible, nous avons rencontré M. CAZOTTES. Ce dernier après examen de la situation a décidé de retirer les propositions « carrières longues ». Sur ce point précis, les CTT n'étaient pas concernés puisque qu'aucun agent carrière longue ni TRGS n'était proposé.

Le quorum étant atteint, la commission peut siéger selon l'ordre du jour.

Avant d'examiner les différents points de l'ordre du jour de la présente CAP, Mme THORIN répond en partie aux interrogations de l'UNSA et à celles des autres organisations syndicales.

Je vous invite à prendre connaissance de la déclaration préalable de l'UNSA qui a été lue avant la tenue de cette CAP.

Nous avons de nouveau insisté sur le déroulement de carrière des SACDD filière contrôle ainsi que sur la tenue des concours et examens.

Vous pourrez prendre connaissance de l'intégralité du compte rendu, de la déclaration préalable et de la motion intersyndicale en suivant ce lien : http://unsa.syndicat.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/compte_rendu_CAP_des_17_et_18_septembre_2014_cle53ab8e.pdf

1. Promotions 2013 des SACDD spécialité Contrôle aux grades de classe supérieure et de classe exceptionnelle.

Promotion classe supérieure

Conditions statutaires : SACDD de classe normale justifiant d'au moins 1 an d'ancienneté au 6ème échelon et d'au moins 5 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau au 31 décembre 2013 (Décret n° 2012-1065 du 18 septembre 2012)

Postes : 14 au tableau d'avancement (aucun TRGS proposé)

Sont promus au grade de SACDD classe supérieure au titre du tableau d'avancement :

DUMEAU Vincent DREAL AQUITAINE

RENOUARD Emmanuel DREAL BASSE NORMANDIE

CHOUTIA Daniel DREAL BOURGOGNE

QUEFFURUS Patrice DREAL CENTRE

BARSOT Stéphane DREAL FRANCHE COMTE

GIMARD Bernard DREAL ILE DE FRANCE

MARIE Brigitte DREAL ILE DE FRANCE

ESCLUSA Eric DREAL LANGUEDOC ROUSSILLON

SARRAZIN Didier DREAL LORRAINE

FAURE Pierre DREAL MIDI PYRENEES

MARY Emmanuelle DREAL NORD PAS DE CALAIS

SERRE Michel DREAL PACA

RIVIERE Christian DREAL RHONE ALPES

OLIVO Cécile MIGT 8

Promotion classe exceptionnelle

Conditions statutaires : SACDD de classe supérieure justifiant d'au moins 1 an d'ancienneté au 6ème échelon et d'au moins 5 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau au 31 décembre 2013 (Décret n° 2012-1065 du 18 septembre 2012)

Postes : 10 au tableau d'avancement (aucun TRGS proposé)

Sont promus au grade de SACDD classe exceptionnelle au titre du tableau d'avancement :

COLPAERT Bernadette DREAL BASSE NORMANDIE

ESNAULT Pascal DREAL BOURGOGNE

CANIONI François DREAL CORSE

DROUOT Antoine DREAL LANGUEDOC ROUSSILLON

CALMELS Céline DREAL MIDI PYRENEES

TOURTELIER Lionel DREAL NORD PAS DE CALAIS

EON Jacques DREAL PAYS DE LOIRE

HUGUET Robert DREAL PICARDIE

DUBUS Alain DREAL POITOU CHARENTES

DUBOIS DE FRESNOYE Brigitte DREAL RHONE ALPES

-2 – Titularisations.

Les SACDD filière contrôle (CTT) suivants sont titularisés :

DIAS DE CARVALHO Luis DREAL ILE DE FRANCE

FOURCADE Benjamin DREAL ILE DE FRANCE

JANDIA Béatrice DREAL CENTRE

LETELLIER Aurélie DREAL HAUTE NORMANDIE

LIBERALI Aurélien DREAL RHONE ALPES

MADEC Boris DREAL ILE DE FRANCE

MARY DIT MARINIER Léna DREAL PACA

MEUNIER Stéphane DREAL RHONE ALPES

MWANGELU Laurent DREAL PICARDIE

NWAKIBANG Alain DREAL ILE DE FRANCE

SCAUSSE Isabelle DREAL ILE DE FRANCE

STEVEZ Aurore DREAL NORD PAS DE CALAIS

TAHON Jean Baptiste DREAL ILE DE FRANCE

ROY Olivier DREAL POITOU CHARENTES

-3 : INTEGRATIONS :

CARTAU Jean-Luc en détachement du Ministère de l'Intérieur (IPCSR 2è classe) est intégré SACDD CE CTT à la DREAL LORRAINE à compter du 01/09/2014.

Attention information importante : La mobilité liée à la promotion au grade de classe exceptionnelle n'est plus la règle. L'administration invitera les services à étoffer les fiches de poste des SACDD spécialité CTT nouvellement promus au grade de classe exceptionnelle. Toutefois, les agents promus disposeront également de la possibilité s'ils le souhaitent de muter sur un poste de SACDD classe exceptionnelle spécialité CTT dont la liste leur sera prochainement communiquée.

**Vos élus UNSA / SAFACTT
Karine SCIPION – Pascal ESNAULT**

BULLETIN D'ADHESION 2015 à l' *U.N.S.A-Développement Durable SAFACTT*

NOM ET PRENOM :
RESIDENCE ADMINISTRATIVE : DREAL

Ci-joint ma cotisation annuelle de 40 € pour 2015
à l'ordre du **S.A.F.A.C.T.T.** adressée à :
U.N.S.A-Développement Durable SAFACTT
Christophe VAUBAILLON
D.D.T 67
SEGE/EMA
14 rue du Maréchal Juin
BP 61003
67070 STRASBOURG Cedex.